

## Mesures réseau Mont Vully

N° SPB	Type SPB	N° Mesure	Critères réseau
611	PREXT	M1	Bande refuge de 10%. Changer l'emplacement de la bande à chaque coupe. Pâturage d'automne autorisée sur toute la surface.
612	PRPIN	M2	Bande refuge de 10%. Changer l'emplacement de la bande à chaque coupe. Pâturage d'automne autorisée sur toute la surface.
617	PAEXT	M3	Maintenir 10-15% de structures ligneuses (buissons) dans le pâturage (la lisière de la forêt ne compte pas) ou 5-10% de buissons et 5% d'autres structures comme des tas de pierres (min. 2m <sup>2</sup> ), des arbres isolés.
852	HAIES	M6	Entretien sélectif une fois tous les 8 ans pour favoriser les essences à croissance lente et le développement de 3 strates (buissons, arbustes, grands arbres). Possibilité d'intervenir par tronçon. Lutter contre les néophytes (solidages, buddléias, robiniers faux acacias).
556 557	JAFLO JATOU	M8 M9	Implémenter les nouvelles jachères sur un sol maigre, idéalement sablonneux ou peu productif, en milieu ouvert. Laisser une bande d'au moins 10 mètres de prairie extensive entre la lisière de la forêt et la jachère. Maintenir la même surface dans le périmètre.
921 922 923	AFHTI	M12	Installer 1 nichoir ou une structure inerte pour 10 arbres (souches, tas de branches, tas de pierres). Maintenir la populations (remplacer les arbres morts, possibilité de les mettre sur une autre parcelle dans le périmètre).
924	AINDI	M13	Dès 1 arbre inscrit, installer un nichoir ou une structure inerte pour 10 arbres (souche, tas de branches, tas de pierres). Maintenir la population (remplacer les arbres morts, possibilité de mettre sur une autre parcelle dans le périmètre).
717	VIGNE	M14	Favoriser ou maintenir des structures pour atteindre au moins 2 points structures selon les critères qualité II. Tailler les haies qui bordent la vigne de manière sélective au moins une fois par période de 8 ans. L'entretien peut être effectué par tronçons.